

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DECISIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Bureau	En exercice	Qui ont pris part à la DECISION
42	40	30

PRESENTS	24
POUVOIRS	6
ABSENTS	10

Vote Pour :	30
Vote Contre :	0
Abstention :	0

BUREAU
SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2023
Date de la Convocation
16 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi vingt-deux mai à dix-sept heures, les membres du Bureau de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Jean-François BAULES, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Robert CINQ, Christophe GOURMANEL, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Marie GRANEL, Michelle LAVIT, Maryline LHERM, Michel MALGOUYRES, Francis MONSARRAT, Pascale PUIBASSET, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANI, Martine SOUQUET, Pierre TRANIER, Claude SOULIES, Gilles TURLAN, Claire VILLENEUVE

Excusés ayant donné pouvoir : Mesdames et Messieurs, Sébastien CHARRUYER à Robert CINQ, Alain GLADE à Michelle LAVIT, Nicolas GERAUD à Christophe GOURMANEL, Régine MOULIADE à François JONGBLOET, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, François VERGNES à Paul BOULVRAIS

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Florence BELOU, Thierno BAH, Mathieu BLESS, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELARINO, Olivier DAMEZ, Bernard EGUILUZ, Isabelle FOUROUX CADENE, Christian LONQUEU, Bernard MIRAMOND

Secrétaire de séance : Paul BOULVRAIS

N°26_2023DB

ACTES : 1.1.8

OBJET DE LA DÉCISION DU BUREAU : 02- Attribution des marchés de travaux relatifs aux « Travaux de rénovation énergétique sur les écoles de Puycelsi, Lasgraïsses, et Labastide de Lévis »

Exposé des motifs

Il s'agit de l'attribution des marchés relatifs aux « travaux de rénovation énergétique sur les écoles de Puycelsi, Lasgraïsses, et Labastide de Lévis », lancés en procédure adaptée du 20 février 2023 au 30 mars 2023 et composés de 6 lots. Le délai global maximal d'exécution des travaux est fixé à 12 mois à compter de la notification du marché.

Ces travaux ont pour but l'amélioration des performances énergétiques suite à la réalisation d'audits thermiques ainsi que le confort d'usage de plusieurs bâtiments de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet,

Le Bureau,

Ouï cet exposé,

Vu l'article L 2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération, notamment l'article 6.3.4 Compétence Ecoles et services périscolaires,
Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération du 14 septembre 2020 donnant délégation au Bureau pour « la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres qui peuvent être passés en procédures adaptées (MAPA), » notamment « les travaux d'un montant supérieur à 250 000 € HT et dans la limite de 2 500 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite des seuils réglementaires »,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **attribue** les marchés de travaux relatifs à la « rénovation énergétique sur les écoles de Puycelsi, Lasgraisses, et Labastide de Lévis » aux prestataires suivants :

Lot n°1 : Electricité - Relamping

SARL C et L
12 rue Toulouse Lautrec
81300 Graulhet
pour un montant forfaitaire de 21 241.32 € HT soit 25 489,58 € TTC

Lot n°2 : Climatisation

PALUE Climatisation
15 rue François Termes
81990 Puygouzon
pour un montant forfaitaire de 42 232.00 € HT soit 50 678.40 € TTC

Lot n°3 : Ventilation

Lot infructueux pour absence d'offres.
Relancé en demande de devis.

Lot n°4 : Plâtrerie - Plafonds - Isolation

Groupement :

PMA (Mandataire)
Espace Monaco
81990 Le Séquestre

SAS JACKY MASSOUTIER ET FILS
ZA La Molière
Route d'Albi
81300 GRAULHET
pour un montant forfaitaire de 82 124,33 € HT soit 98 549,20 € TTC

Lot n°5 : Menuiseries

STORES ET FENETRES
6, chemin des acacias
81400 Carmaux
pour l'offre de base seule, pour un montant forfaitaire de 138 744.52 € HT soit 166 493.42 € TTC

Lot n°6 : Peintures

SARL LACOMBE

3 avenue Georges Clémenceau

81600 GAILLAC

pour un montant forfaitaire de 7 660.00 € HT soit 9 192.00 € TTC

- **autorise** le Président à signer les marchés.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le **13 JUIN 2023**

- publication - mise en ligne

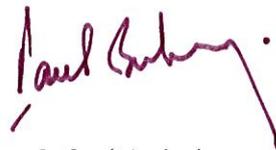
Le **13 JUIN 2023**

et/ou notification

Le

Le Président,
Paul SALVADOR

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance,
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le 13/06/2023



ID : 081-200066124-20230522-26_2023DB-AR